

Budget communal 2011

Du réalisé au prévisionnel, un budget qui prépare l'avenir

Avril 2011



De gauche à droite : Calixte Tiendrébéogo, délégué au commerce et à l'artisanat, Armel Trégouët, adjoint aux finances et Jean-Luc Gaudin, maire.

Dans quel contexte ce budget a-t-il été préparé ?

Ce budget 2011 est singulier parce qu'il est le premier budget post-réforme des collectivités et parce que les communes ont dû bâtir leur budget sur certaines données fiscales provisoires. Avec la contribution économique territoriale (nouvel impôt se substituant à la taxe professionnelle) et le gel des dotations de l'Etat pour les 3 prochaines années, les collectivités sont dans l'expectative : l'évolution de cette nouvelle ressource sera-t-elle aussi dynamique que l'ancienne ? le transfert du taux départemental de la taxe d'habitation vers les communes ne risque-t-il pas d'avoir des effets pénalisants sur les ménages et les collectivités ? celles-ci ne vont-elles pas perdre en autonomie fiscale ?

Il est vrai qu'à chaque réforme de la taxe professionnelle, il faut craindre une baisse des ressources et un transfert de charges sur les habitants. La plupart des dotations stagne, alors que les dépenses suivent l'augmentation des besoins liés au développement de Pont-Péan. La commune, dernier maillon de l'organisation administrative du pays et la plus proche du terrain, doit prendre à son compte les désengagements successifs.

En conséquence, ce budget 2011 répond aux objectifs de prudence et de maîtrise des charges en rapport avec les services attendus par les Pontpéannais et finalement arbitrés par les commissions et le conseil municipal. Il faut à ce titre remercier les adjoints et délégués ainsi que les services administratifs qui ont à cœur de gérer au plus juste dans cette conjoncture sociale et économique difficile. Il faut faire des choix afin d'éviter toute dérive de nos dépenses. Ces choix, planifiés, inscrits dans le temps et mûrement réfléchis sont guidés par notre programme de mandat et notre souci d'organiser un développement raisonné de notre commune.

Quelles orientations au niveau des investissements ?

Le déploiement des services à destination de tous sans discrimination sociale, ou d'âge passe par la vitalité et donc le dynamisme de notre commune. Il faut pour cela améliorer son attractivité ; nous aurons alors les moyens de développer des actions, en fonctionnement et en investissement, empreintes d'humanité.

Les objectifs d'investissements visent à :

- **Penser et anticiper** la ville de demain.
- **Améliorer l'attractivité et la vitalité** de la commune
- **Renforcer la participation solidaire** dans les choix d'investissements
- **Améliorer durablement les voies de communication** entre les quartiers et agrémente le cadre de vie.

Le montant prévisionnel des investissements pour 2011 s'élève à 5 569 520 € dont 1 602 245 de programmes nouveaux ou complémentaires. Les programmes majeurs concernent, le boulevard urbain, la mairie et le centre technique municipal et bien sûr les améliorations nécessaires de voiries, espaces verts, réseaux dans les différents quartiers.

Les besoins en équipements sont nombreux (pour les personnes âgées, la petite enfance, les associations...) mais il faut aussi entretenir ou réhabiliter l'existant et se projeter sur le long terme. A titre d'exemple, une mission est actuellement confiée à un cabinet d'architecte qui, en lien avec les commissions municipales, étudie les potentialités du bâtiment de la mine.

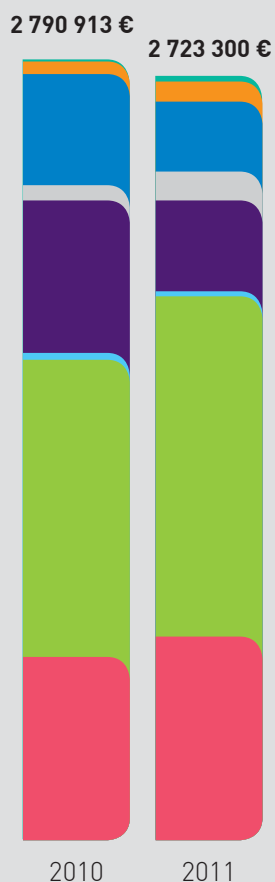
Le budget dépasse « la froideur » des chiffres, il est l'expression financière de notre choix de développement. Il organise la mise en place de moyens budgétaires permettant d'améliorer la situation du territoire (communal, métropolitain) et de ses habitants. Il tente d'en valoriser les qualités d'en minimiser les handicaps, et d'en contourner les contraintes. Nous souhaitons qu'il soit initié avec la participation des habitants sans soustraire les élus de leurs responsabilités au niveau des choix inéluctables. En effet, les ressources financières de la commune et des contribuables ne sont pas illimitées. Il faut tendre vers les aspirations des Pontpéannais et valoriser leurs « richesses » collectives sans mettre en difficulté les équilibres financiers et donc les services existants.

Le budget de 2010 était un budget de préparation d'investissements structurants, celui de 2011 sera un budget de réalisations et d'anticipations vers le Pont-Péan à venir. Nous sommes en cohérence avec les orientations établies en 2008 et les hypothèses fondées lors de l'étude prospective diligentée par la commune

Le rythme d'avancement des investissements sera fonction des possibilités financières de la commune et des partenaires qui pourraient s'y associer, sans oublier les contraintes économiques externes.

Le fonctionnement

Du réalisé 2010 au prévisionnel 2011



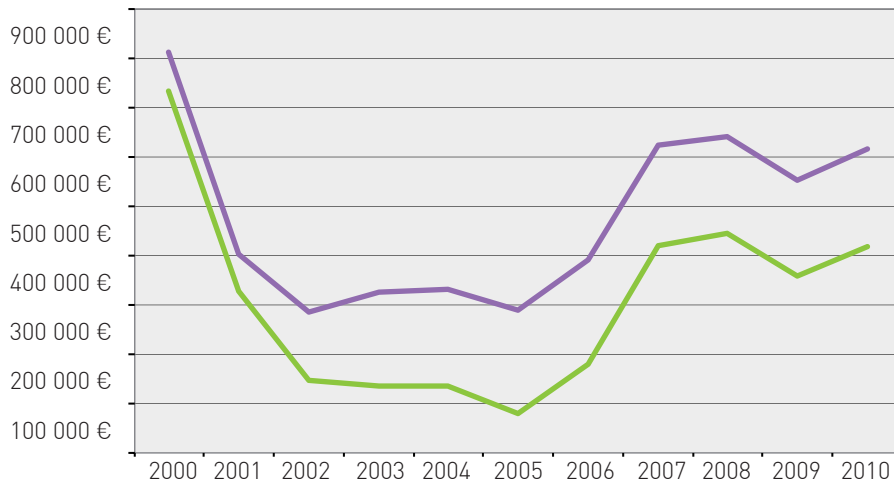
Les dépenses

	2010	2011
Charges à caractère général	656 972 €	726 400 €
Dont : achats de repas pour le restaurant scolaire	136 700 €	138 000 €
eau et énergies	107 100 €	127 800 €
assurance, maintenance et entretien bâtiments et matériel	86 600 €	110 200 €
communication, publications et télécommunications	41 800 €	48 100 €
entretien voirie, espaces verts	65 000 €	69 700 €
activités services ALSH, local jeunes, camps été	30 800 €	36 500 €
ouvrages et fournitures bibliothèque	12 600 €	13 500 €
activités et fournitures écoles	41 300 €	41 900 €
contrats de prestations de services	49 800 €	24 800 €
Charges de personnel	1 068 526 €	1 223 000 €
Excédent de fonctionnement	542 991 €	332 700 €
Amortissements	76 831 €	94 900 €
Indemnités, participations et subventions	375 992 €	248 200 €
Dont : charges de fonctionnement Beausoleil	137 100 €	1 100 €
indemnités	88 400 €	89 000 €
participations aux syndicats intercommunaux	80 500 €	82 400 €
Subventions aux associations et comités de Pont-Péan	19 150 €	17 550 €
Autres subventions (Ecoles extérieures, coop scolaire, ...)	14 700 €	13 500 €
Crèche et Multi-accueil Chartres	16 500 €	15 200 €
Intérêts des emprunts	55 506 €	80 000 €

Les recettes

	2010	2011
Produits de services	303 842 €	311 160 €
Dont : services périscolaires (restaurant, périscolaire)	193 600 €	196 000 €
services de loisirs	78 600 €	80 000 €
services culturels (spectacles beausoleil, bibliothèque)	10 700 €	10 700 €
Autres subventions et participations	20 900 €	24 500 €
Impôts et taxes	1 422 609 €	1 438 767 €
Dont : impôts locaux	1 045 000 €	1 075 900 €
versements Rennes Métropole	326 800 €	326 800 €
taxes sur les droits de mutation	32 700 €	32 700 €
Dotations et participations	894 289 €	868 348 €
Dont : dotations d'Etat	719 300 €	694 200 €
fond départemental (Ex-TP)	119 300 €	119 000 €
autres subventions et participations	55 700 €	55 200 €
Locations et revenus des immeubles	49 417 €	54 400 €
Dont : locations Beausoleil	46 000 €	46 000 €
Produits exceptionnels	97 697 €	4 825 €
Dont : remboursement sinistre fondations mairie	91 400 €	- €





Epargne brute et épargne nette

- Epargne brute
= Recettes - Dépenses réelles de fonctionnement
- Epargne nette
= Epargne brute - Remboursement du capital des emprunts

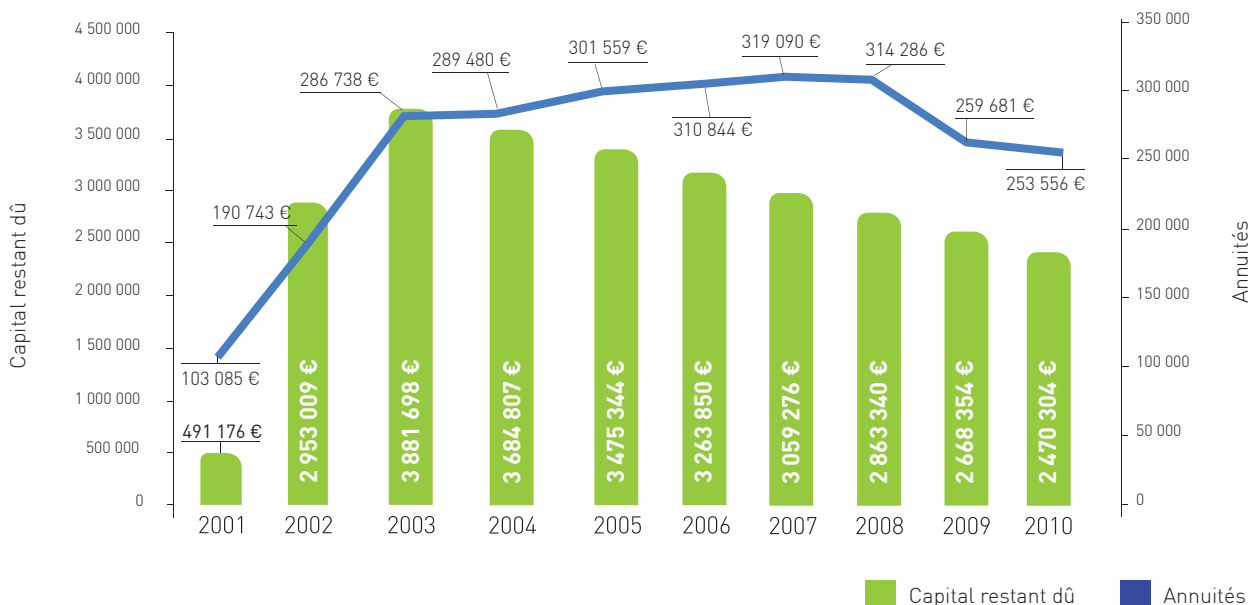
Comment la commune financera-t-elle ses investissements?

L'objectif final est de conserver des marges de manœuvres financières nécessaires pour accompagner le développement harmonieux de Pont-Péan. Pour mémoire, le compte administratif 2010 a permis de dégager une épargne brute de 615 509€ (capacité d'autofinancement brute) soit une augmentation d'autonomie financière de plus de 11.5% par rapport à 2009. Nous bénéficions ainsi, d'une marge de manœuvre confortable. En effet, la capacité d'autofinancement de 2010 est l'une des meilleures de ces 10 dernières années. Ajoutée à un excédent d'investissement de 1063 732 €, nous avons des ressources propres qui permettent de réduire le recours à l'emprunt. Il s'agit là d'une contrainte forte de ce mandat durant lequel, aucun de nos emprunts les plus lourds n'arrivera à échéance.

Notre dette au 31 décembre 2010 s'élève à 2 470 304 € alors qu'elle était de 3 881 698 € en 2003. Nos ressources appréciables d'autofinancement ne seront pas pour autant surabondantes, car il faudra assurément compenser les éléments économiques externes défavorables sur lesquels nous ne pouvons agir.

Il faut rester lucide, nos marges de manœuvre de 2011 seront contraintes par la nécessité de poursuivre l'effort important déjà initié de modernisation et d'amélioration de nos équipements. Notre commune va connaître une augmentation démographique sensible qu'il faut intégrer dans nos budgets (plus de 100 logements supplémentaires en moyenne par an d'ici 2013). L'anticipation indispensable peut produire un décalage temporaire entre les dépenses nécessaires à cette croissance et l'effet induit sur les recettes de fonctionnement. Il faut donc analyser globalement les chiffres afin d'être capable de bâtir une stratégie à longue vue plutôt que de céder aux interprétations partielles à court terme.

Situation de la dette



Compte administratif 2010

Les investissements

Les dépenses : 2 339 199 €

comprennent les opérations d'investissement suivantes :

Urbanisme : 392 079 €

dont :
Aménagement parking et giratoire ZAC Lizard 310 745 €

Voirie - Réseaux - Aménagements : 150 314 €

dont :
Programme effacement de réseaux 89 360 €
Rénovation de voirie 46 978 €

Mairie : 304 974 €

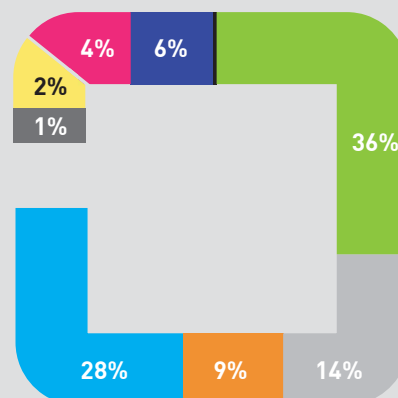
dont :
Modulaire mairie 144 263 €
Mairie projet réaménagement et extension 121 861 €
(dont 95 K€ consolidation mairie)

Secteur sportif : 43 562 €

dont :
Terrain de tennis 26 284 €

Services Techniques : 71 267 €

dont :
Equipements et outillages divers 65 760 €
broyeur, tondeuse, épandeur sel et sable,
camion benne et remorque...



Secteur scolaire : 100 999 €

dont :
Ecoles 68 502 €
Restaurant scolaire 32 497 €

Secteur culturel : 20 646 €

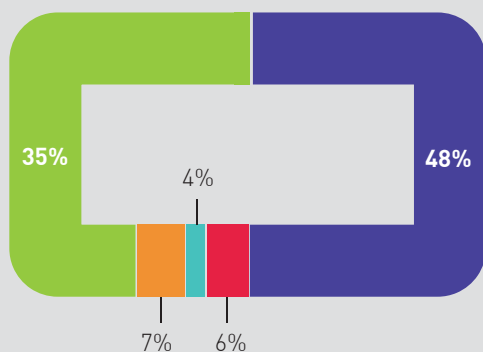
dont :
Espace Beausoleil 17 827 €

Enfance jeunesse : 7 323 €

dont :
Aménagement bureau 6 885 €
Espace enfance,
Matériel informatique
et logiciel de gestion,
équipements divers...

Les recettes : 2 137 668 €

dont :



Excédents de fonctionnement 2009	527 456 €
Fond de compensation de la TVA	61 606 €
Taxe locale d'équipements	47 210 €
Amortissements	73 831 €
Subventions et participations	378 472 €
- Subventions : Ademe, Département, Région, Rennes Métropole, Agence de l'Eau, Syndicat d'électrification et Etat.	
- Participation SNC le Lizard	
- Vente parcelles	

L'excédent global (fonctionnement + investissement) : 1 606 724 €

Budget primitif 2011

Le fonctionnement



Les dépenses

Sur 100 € de dépenses de fonctionnement,
la répartition est la suivante :

44 €	Services généraux Mairie, centre technique municipal...
27 €	Enseignement Ecoles, périscolaire et restaurant scolaire...
11 €	Culture Espace beausoleil, bibliothèque...
11 €	Sport et jeunesse ALSH, Local Jeunes, salles de sport, stade...
4 €	Services urbains Eclairage public, Voirie, Espaces verts...
2 €	Famille Petite enfance, CCAS, Tintinabulle, Mille pattes...

Quelles sont les incidences du développement de la commune sur le budget de fonctionnement ?

Le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 2 723 300 €.

Les recettes de fonctionnement sont prévues à la baisse (- 2.2 % par rapport au budget 2010) il s'agit d'une mesure de prudence minimale compte tenu du gel de certaines dotations de l'Etat notamment. De plus, la commune a enregistré en 2010 une recette exceptionnelle, qui fausse sensiblement la comparaison avec le budget 2011.

Les dépenses de fonctionnement portées au budget 2011 augmentent de 2.10 %.

L'objectif reste d'offrir aux Pontpéannais, des prestations de qualité et des équipements publics performants qui répondent aux besoins exprimés. Les Pontpéannais n'y sont pas insensibles puisque nous notons une augmentation générale de la fréquentation dans les différents services municipaux proposés.

Dans ce contexte économique difficile, il faut en même temps préserver, autant que possible, les Pontpéannais d'un effort financier supplémentaire, ainsi, les taux d'imposition de 2011 resteront inchangés.

Ce choix nécessite une maîtrise des dépenses courantes et une recherche ligne par ligne d'économies raisonnables et réalisables. Des actions sont déjà engagées en matière de limitation des dépenses d'énergie et de mutualisation intercommunale des achats par exemple.

Un changement important dans ce budget concerne l'intégration de la gestion de l'Espace « Beausoleil » en régie municipale. Cela entraîne des modifications dans l'affectation des charges : moins de charges de gestion externe et plus de dépenses internes de fonctionnement.

La hausse constatée du produit fiscal local (+ 31 000€) résulte de la mise à jour de la valeur locative cadastrale des propriétés bâties et non bâties sur laquelle sont basés les impôts. Cette revalorisation, décidée par l'Etat par la loi de finances 2011 a été fixée à +2%. Ces produits fiscaux constituent la principale recette de fonctionnement de notre commune (1 075 903 € soit 41 % des produits).

Les recettes

Sur 100 € de recettes de fonctionnement,
la répartition est la suivante :









41 €	Impôts et taxes Taxes d'habitations, taxes foncières...
32 €	Dotations et participations Etat, CAF, Département, Rennes Métropole ...
14 €	Produits des services Restaurant scolaire, Beausoleil, bibliothèque, ALSH...
12 €	Reversements de Rennes Métropole Dotation de solidarité communautaire, attribution de compensation...
1 €	Recettes diverses

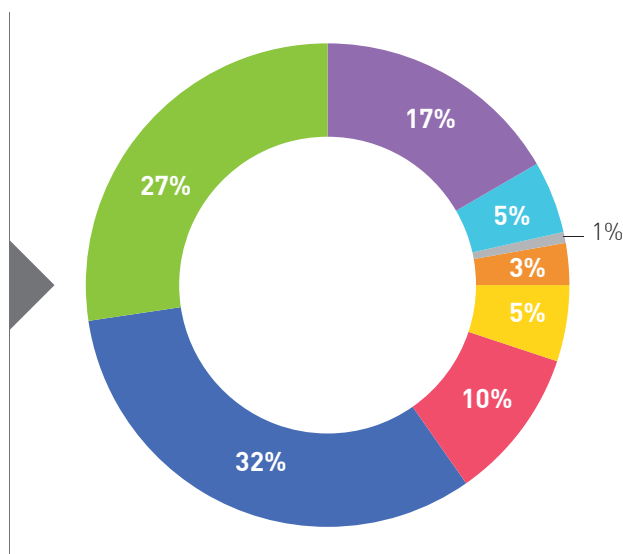
Budget primitif 2011

Les investissements

Les recettes : 5 569 520 €

dont :

	Excédents de fonctionnement 2010	542 991 €
	Fond de compensation de la TVA	156 611 €
	Taxe locale d'équipements	23 734 €
	Amortissements	94 900 €
	Subventions et participations	162 023 €
	Participation : SNC le Lizard, autres recettes Subvention : Département, Rennes Métropole, DETR, l'Etat, Syndicat d'électrification	
	Virement de la section de fonctionnement	332 700 €
	Excédent d'investissement antérieur reporté	1 063 732 €
	Emprunt d'équilibre	892 294 €



Les dépenses : 5 569 520 €

dont :

Terrains - Urbanisme (5)	1 511 200 €
Dont : Acquisitions de terrains	69 500 €
ZAC Lizard	147 800 €
Boulevard urbain	117 900 €
Effacements de réseaux (route de Laillé)	78 000 €
Etudes	36 900 €
(ZAC secteur ouest et aménagements sortie sur RD837)	
Voirie et aménagements	356 101 €
Dont : Voirie générale	81 900 €
Chemins piétons	31 600 €
Mobilier urbain	100 700 €
Eaux pluviales	54 500 €
Mairie (2)	537 510 €
Dont : Projet extension mairie	500 000 €
Services techniques (1)	209 100 €
Dont : Nouveau centre technique	200 000 €
Secteur scolaire (3)	89 235 €
Dont : Bâtiments des écoles	59 850 €
Service enfance jeunesse et périscolaire	83 840 €
Dont : Bâtiment espace enfance	30 000 €
Bâtiment petite enfance	26 000 €
Secteur culturel (4)	148 710 €
Dont : Espace Beausoleil - Bâtiment	31 600 €
Espace Beausoleil - Equipements scéniques	25 560 €
Bâtiment de la Mine	62 200 €
Secteur sportif	86 789 €
Dont : Salles de sport	51 500 €
Pôle social	44 500 €